

Image not found or type unknown



## Adoption d un majeur

Par **rodriguez44**, le **06/01/2019** à **21:18**

Bonjour maître je suis un homme de 30 ans bientôt je suis origine africaine j ai le mari de ma tante qui aimerai m adopté il a 52 ans j aimerai savoir si je peux être adopté vu mon âge et je ne suis pas en situation régulière merci .

Par **youris**, le **06/01/2019** à **22:24**

bonjour,

vous pouvez faire l'objet d'une adoption simple si la loi de votre pays autorise l'adoption.

quelle est la nationalité de la personne qui veut vous adopter ?

l'adoption simple d'un majeur ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour, surtout si cette adoption a pour unique but de régulariser votre situation.

salutations